



Conseil économique
et social

Distr.
LIMITEE

E/CONF.85/L.19
13 juillet 1992

FRANCAIS SEULEMENT

SIXIEME CONFERENCE DES NATIONS UNIES
SUR LA NORMALISATION DES NOMS
GEOGRAPHIQUES
New York, 25 août-3 septembre 1992
Point 4 de l'ordre du jour provisoire*

RAPPORTS DES DIVISIONS ET DES GOUVERNEMENTS SUR LA SITUATION
DANS LEURS REGIONS ET LEURS PAYS ET SUR LES PROGRES ACCOMPLIS
QUANT A LA NORMALISATION DES NOMS GEOGRAPHIQUES DEPUIS LA
CINQUIEME CONFERENCE

Rapport présenté par la Roumanie**

Depuis les 25 ans écoulés de la première Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, à cette sixième Conférence de 1992, la Roumanie - Etat indépendant et souverain, récemment libéré d'entre les chaînes du totalitarisme - exprime son attachement pour le mode compris par l'Organisation des Nations Unies d'entamer ce complexe problème. Le déroulement des événements sociaux-politiques pendant les dernières années n'a fait que démontrer l'impérieuse actualité de certaines recommandations des conférences précédentes, ainsi que le besoin de les compléter avec de nouvelles recommandations, pour prévenir les éventuels abus. Car aujourd'hui, peut-être plus que jamais, la normalisation des noms géographiques et leur utilisation dans une forme officielle sont devenus des besoins immédiats, comme suite à la diversification et à la multiplication des relations de collaboration et de coopération entre Etats, organisations et même personnes privées.

* E/CONF.85/1/Rev.1.

** Etabli par le Collectif rédactionnel du travail pour la normalisation des noms géographiques, Bucarest.

La Roumanie a fonctionné et fonctionne conformément aux résolutions et aux recommandations des Conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques. La réglementation des problèmes liés à l'écriture et à l'utilisation des noms géographiques dans une forme normalisée, sur cartes et autres documents cartographiques, peut être illustrée par le mode de rédaction de la nouvelle édition des cartes topographiques de la Roumanie aux échelles de 1:25 000 à 1:1 000 000, ouvrage finalisé pendant l'année 1991.

La toponymie de la carte de base (l'échelle 1:25 000) a été complètement recueillie sur le terrain, conjointement avec l'exécution d'autres travaux techniques. La méthodologie de recherche et d'interrogation des habitants est semblable, en grande mesure, à celle utilisée par d'autres pays et présentée aux antérieures conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques. La forme finale du toponyme écrit sur carte respecte les principes et les normes orthographiques de la langue roumaine, précisés dans l'ouvrage Guide toponymique national pour cartes et d'autres documents cartographiques. Cet ouvrage, établi par un groupe de spécialistes appartenant à divers domaines (linguistes, géographes, cartographes, etc.), est un guide pour l'écriture correcte des noms géographiques sur cartes et atlas et a été distribué à tous les producteurs de matériaux cartographiques. En même temps, avec la réalisation de la carte topographique de base (1:25 000), on a décidé d'établir aussi le fichier de toponymie, qui répond à une large gamme de besoins liés à la mise à jour de la rédaction des cartes topographiques dérivées.

Les étapes et les opérations pour la réalisation du fichier ont associé l'expérience d'autres pays, communiquée aux conférences précédentes, aux besoins pratiques de réalisation de la carte topographique. Initialement, tous les toponymes figurant sur les cartes topographiques à l'échelle 1:25 000 ont été enregistrés sur des fiches, conformément aux normes précisées dans l'ouvrage Indications sur l'élaboration de l'index de toponymes (1978). Chaque toponyme est suivi par les informations suivantes :

- Le contenu alphabétique du toponyme formé par les lettres de l'alphabet roumain;
- Les coordonnées rectangulaires (x,y);
- Les coordonnées géographiques (φ, λ);
- La division administrative (le département) dans laquelle se trouve le toponyme;
- L'entité du toponyme.

Ensuite, les toponymes normalisés conformément aux normes adoptées ont été enregistrés dans un ordinateur. Ce fichier est un instrument commode et rapide de consultation et de travail pour les personnes chargées de la production cartographique et de la recherche toponymique, et pour d'autres utilisateurs.

Sur les cartes dérivées (1:50 000-1:1 000 000), les toponymes ont la même forme que celle de la carte de base, en assurant, de ce point de vue, aussi, une interdépendance et une unité entre toutes les variantes des cartes élaborées. Les toponymes inclus sur les cartes à petite échelle et qui n'ont pas apparu sur la carte de base (les macrotoponymes), respectent les mêmes règles et normes établies pour la carte de base. Pour assurer un point de vue unitaire en ce qui concerne l'extension du toponyme, on a établi un album de cartes à l'échelle 1:200 000 et 1:500 000, qui contient la macrotoponymie des cartes à petite échelle. Nous nous proposons en ce sens d'élaborer un projet et de réaliser un fichier qui contiendra la macrotoponymie de la carte topographique à petite échelle. Ce fichier peut être utilisé par les unités spécialisées pour l'établissement des cartes et des atlas d'intérêt général et par d'autres associations et firmes dans leurs activités spécifiques.

En 1990, l'Institut Aquaproiect et l'Institut de géodésie, photogrammétrie, cadastre et d'organisation du territoire ont achevé l'action de normaliser les hydronymes contenues dans l'Atlas du cadastre des eaux de Roumanie, ouvrage en deux volumes (textes et cartes) qui se trouve sous presse.

Pendant les deux dernières années, en rapport avec les changements intervenus dans la vie sociale-économique de la Roumanie, sous l'égide de certaines autorités gouvernementales, on a entamé aussi, dans des réunions élargies de spécialistes, le problème d'une amélioration de la division administrative-territoriale, tant au niveau départemental que communal. Une attention spéciale a été accordée, aussi dans les variantes proposées, à la correcte dénomination des nouvelles entités.

Mentionnons également l'attention accordée à l'écriture correcte des noms géographiques sur les cartes topographiques qui englobent aussi des territoires qui appartiennent aux Etats voisins de la Roumanie.

En ce sens, les résolutions adoptées aux conférences antérieures, qui recommandent l'utilisation de la forme officielle établie par chaque pays pour le territoire sur lequel on exerce sa souveraineté, ont été respectées. Ainsi la Roumanie a utilisé, pour les pays voisins, la Yougoslavie et la Hongrie, les formes officielles prises d'après les documents cartographiques de ces pays, mais pour la Bulgarie et l'Ukraine, les formes translittérées de l'alphabet chirilique bulgare et chirilique russe respectivement.

Une préoccupation actuelle, c'est l'écriture, sur les cartes produites en Roumanie, des noms géographiques du territoire de la République de Moldova, Etat indépendant depuis 1991, qui dès 1989 a adopté, comme langue officielle, la langue roumaine et l'écriture latine. Comme appui en ce sens il existe certains ouvrages documentaires, récemment imprimés : Documente privind istoria României: Moldova, veacurile XIV-XVII, 1384-1625. Indicele numelor de locuri (Document concernant l'histoire de la Roumanie : la Moldavie, les siècles XIV-XVII, 1384-1625. L'index des noms de lieux), établi par Alexandru Gonta, édition de l'Académie roumaine, Bucaresti, 1990; Localitatile Moldovei în documente si carti vechi. Indreptar bibliografic (Les localités de la

Moldavie dans des documents et des vieux livres. Guide bibliographique) par Vladimir Nicu, édition Universitas, Chisinau, 1991, en deux volumes; Moldova. Tezaur toponimic (La Moldavie. Trésor toponimique), 1er volume, Institut "Al. Philippide", Iasi, édition de l'Académie roumaine, Bucaresti, 1992.

On a fait attention à l'écriture correcte et unitaire des noms géographiques d'au-delà des frontières nationales sur les cartes générales et thématiques éditées en Roumanie.

Une préoccupation constante est aussi la réduction du nombre d'exonymes, par exemple dans les ouvrages didactiques et les atlas scolaires. On a adopté les formes officielles des noms géographiques dans le processus de rédaction des ouvrages cartographiques, peu d'exonymes étant insérés en tant que doublet, entre parenthèses. En ce sens une liste actualisée a été établie où sont présentés par ordre alphabétique les principaux exonymes roumains et conjointement les formes officielles nationales. Cette liste est utilisée à présent dans le processus d'élaboration des cartes de différents types et destinations. On accorde une attention augmentée à la forme graphique normalisée des noms géographiques qui figurent sur les cartes intéressantes à un large public, comme la carte touristique de la Roumanie à l'échelle 1:850 000 et 1:900 000, mais aussi les nombreuses cartes touristiques des pays étrangers parues les deux dernières années.

La Roumanie constate et considère (tout en tenant compte que dans l'Europe centrale et de l'Est ainsi que dans les territoires de l'ex-Union soviétique s'est produite une série de modifications officielles des noms de localités, des régions, etc.) que dans ce domaine s'impose une coopération internationale plus intense, mutuellement avantageuse, dans l'échange des matériaux cartographiques. De cette manière on peut aider les pays qui désirent utiliser les formes officielles actuelles des noms géographiques dans les ouvrages cartographiques ou dans d'autres activités et, implicitement, on assure la réduction des exonymes. Eu égard aux innombrables changements apparus depuis la dernière conférence, la Roumanie considère qu'il est nécessaire et utile d'avoir une nouvelle liste des noms des pays, élaborée par le Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques et distribuée aux pays membres.

Dans la période passée depuis la dernière conférence, des symposiums et des exposés scientifiques sur des problèmes concernant les noms géographiques ont été organisés en Roumanie. Des problèmes concernant l'étymologie, l'origine et l'évolution de certains toponymes, et la signification et la dispersion de certains éléments génériques en étroite relation avec les occupations de la population ont été discutés et analysés. Dans les écoles et les université, les cadres didactiques de spécialité ont offert des leçons et des cours de toponymie pour la compréhension et l'approfondissement de certaines notions spécifiques de base et ils ont soutenu l'intérêt au sujet de l'écriture correcte des noms géographiques. A partir de l'année universitaire 1992/93, dans le curriculum analytique de certains collèges (une forme d'instruction récemment adoptée, de trois ans, pour des cadres dans les

domaines déficitaires), on a prévu l'introduction d'un cours spécial de Toponymie cartographique. On poursuit la formation des cadres instruits pour ce domaine en quelque sorte négligé auparavant du point de vue opérationnel.

Dans l'activité de normaliser les noms géographiques, nous agissons conformément aux résolutions adoptées, convaincus que seulement en ce mode nous servirons les intérêts généraux de la communauté internationale et de la Roumanie, en particulier.

En vue d'établir un organisme aux préoccupations de normaliser les noms géographiques, en automne 1992 on constituera, dans le cadre de l'Académie roumaine, le Groupe national de travail sur la normalisation des noms géographiques, organisme à la fois représentatif par rapport aux organismes de l'Organisation des Nations Unies et opérationnel sur le plan national, qui va bénéficier de l'expérience acquise dans plusieurs pays de tradition, y compris les principes contenus dans le Manuel d'organisation et fonctionnement d'un programme national de normalisation des noms géographiques (1990).

La Roumanie va militer continuellement pour un ample échange d'idées, de matériaux et de documentations sur le thème de la normalisation des noms géographiques et pour la transposition et la matérialisation dans les activités pratiques des recommandations de la sixième Conférence des Nations Unies.